

Image not found or type unknown



Regularisation des charges

Par **ZAZOU15**, le **26/08/2009** à **10:47**

Bonjour,

j ai résilié mon bail pour le 31 aout 2008 j ai paye mon loyer et les charges.

Hors un an après mon depart je recois une régularisation des charges du 01/10/2007 au 30/09/2008 hors je suis partis le 31 aout 2008. Dois je payer ou il y t il un recours.

EN VOUS REMERCIANT PAR AVANCE.